

LICENCE  
PRO

Métiers du BTP :  
Génie civil et construction

# Conducteur de travaux en maisons individuelles



Site de Gradignan

iut  
de BORDEAUX



## Carte d'identité de la formation

### Diplôme

- › Licence professionnelle
- › Code RNCP : 30142
- › Code apprentissage : 25023061

### Mention

- › Métiers du BTP : Génie civil et construction

### Parcours

- › Conducteur de travaux en maisons individuelles

### Conditions d'accès

- › Être titulaire d'un diplôme à Bac +2 : DUT Génie civil, BTS en lien avec le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) ou L2 Sciences, technologie, santé – mention Physique et ingénieries, parcours mécanique/génie civil
- › Possibilité de dispense de titre par validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) pour les non-titulaires d'un diplôme de niveau Bac +2 ayant une expérience professionnelle suffisante
- › La sélection des étudiants se fait par un jury composé d'enseignants et de professionnels

### Durée et rythme de la formation

- › La formation se déroule en alternance sur une année universitaire au rythme d'un mois en entreprise et un mois de formation à l'IUT plus une période longue de 2 mois et demi à partir de mi-février.

### Volume horaire

- › Environ 35 heures par semaine,
- › Volume annuel : 540 heures de formation théorique

### Organisation des enseignements

- › Les enseignements sont dispensés sous forme de cours, travaux dirigés ou travaux pratiques en fonction des modules de projets et de visites (chantier ou usine).

### Contrôle des connaissances

- › L'évaluation de chaque étudiant se fait au travers :
  - d'un contrôle continu des connaissances
  - d'un rapport écrit et d'une soutenance orale pour les projets tuteurés
  - d'un mémoire sur un sujet défini en accord avec l'entreprise (rapport écrit et soutenance orale)
- › L'assiduité est obligatoire

### Lieu de la formation

- › IUT de Bordeaux, site de Gradignan

### Modalités particulières

- › En formation initiale et en formation continue (contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, CPF de transition, plan de formation, demandeurs d'emploi)
- › Ce diplôme est accessible en validation des acquis de l'expérience (VAE)

### Nombre de places

- › 20

### Nombre de candidats

- › Environ 200

### Coût de la formation en apprentissage

- › Les droits de scolarité universitaires des apprentis sont pris en charge par le CFA. Seule la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) est due.
- › Structures du secteur privé : niveau de prise en charge par l'OPCO sans reste à charge pour l'entreprise.
- › Structures du secteur public : niveau de prise en charge décidé par les OPCO.
- › Le service **PHASE** propose un aménagement de la scolarité pour les étudiants à besoins spécifiques et offre un accompagnement personnalisé pour favoriser la réalisation de projet d'études.

médiadoc



ESPACE DE DOCUMENTATION ET DE FORMATION EN AUTONOMIE

ACCUEIL



## Objectifs de la formation

L'objectif de la formation est de former des professionnels de niveau II spécialisés dans le domaine de la conduite de travaux en maisons individuelles.

La formation, effectuée en partenariat avec Les Constructeurs et Aménageurs de la Fédération Française du Bâtiment. (LCA-FFB), a pour objectif de donner aux futurs diplômés une formation spécialisée dans la conduite de chantiers de construction en habitat individuel.

Elle est dispensée par des enseignants et des intervenants professionnels spécialistes de la construction de maisons individuelles.

## Compétences à acquérir

Le métier de conducteur de travaux en maisons individuelles demande une maîtrise de l'ensemble des techniques du bâtiment, notamment les plus novatrices, une excellente gestion et une organisation des chantiers sans faille. Mais il doit surtout être en mesure d'assurer de bonnes relations entre l'entreprise et les maîtres d'ouvrage.

## Profil souhaité

- › Sérieux
- › Organisé
- › Efficace et réactif
- › Doté d'un bon sens de la communication

## Matières enseignées

- › Mise à niveau technologique
- › Technologie et réglementation
- › Métré et étude de prix
- › Droit et assurances
- › Gestion technique et financière du chantier
- › Organisation et préparation de chantier
- › Communication, expression, langue
- › Projet tuteuré
- › Projet de synthèse
- › Stage en entreprise



## Professionnalisation

La professionnalisation s'effectue au travers du projet tuteuré et des périodes en entreprises :

- › Le projet tuteuré d'une durée de 150 heures est conçu en étroite relation avec les professionnels. Il est construit autour de cas concrets avec des applications pédagogiques originales. Un document final et une soutenance orale achèvent ce projet
- › Les périodes en entreprises ont une durée de 16 semaines au total. Elles comportent, outre l'activité au quotidien en entreprise, un projet personnalisé dont le sujet est défini en début de formation par le tuteur en entreprise en accord avec le tuteur enseignant. Les périodes en entreprise sont évaluées par un mémoire professionnel, avec soutenance orale

La formation s'effectue en partenariat avec l'Union des maisons françaises (UMF) et l'Union des constructeurs immobiliers (UCI).

## Dispositifs d'accompagnement

La formation débute par une période de remise à niveau technologique qui permet de valider les pré-requis nécessaires.



## Insertion professionnelle

L'entrée dans la vie active est la suite normale de la licence professionnelle, pour occuper les fonctions suivantes :

- › conducteur de travaux en maisons individuelles
- › chef d'entreprise de construction de maisons individuelles

## Infos pratiques

### Lieu de la formation

IUT de Bordeaux - Site de Gradignan  
Département Génie civil – Construction durable  
15 rue Naudet – CS 10207  
33175 Gradignan Cedex  
Code UAI apprentissage : 0333400S

Tram B > arrêt Montaigne-Montesquieu  
Bus : liane 10 > arrêt Village 6-IUT ou  
ligne 21 > arrêt École d'architecture  
[www.iut.u-bordeaux.fr/gc](http://www.iut.u-bordeaux.fr/gc)

### Candidature

Les candidatures se font à partir du  
site web : [candiut.fr](http://candiut.fr)

## Contacts

**Pour toute question sur la formation**  
05 56 84 58 76  
[lp-ctmi@iut.u-bordeaux.fr](mailto:lp-ctmi@iut.u-bordeaux.fr)

**Pour toute question sur l'inscription**  
Service formation et vie universitaire  
05 56 84 57 20 / 21  
[fvu-gradignan@iut.u-bordeaux.fr](mailto:fvu-gradignan@iut.u-bordeaux.fr)

**Pour toute question sur les dispositifs  
d'alternance, de reprises d'études et de VAE**  
Service formation continue et alternance  
Antenne Agen-Gradignan  
05 56 84 58 83  
[fca-agen-gradignan@iut.u-bordeaux.fr](mailto:fca-agen-gradignan@iut.u-bordeaux.fr)

En savoir +

[u-bordeaux.fr/formation](http://u-bordeaux.fr/formation)

université  
de **BORDEAUX**